

**C.S.E.L.**

**Assemblée Générale du 28 mai 2018**

**Rapport Financier**

# Réalisations 2017

*Les montants sont en euros*

*Données brutes avant retraitements*

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Variation apparente sur un an</b>
<b>RECETTES</b>	<b>44 563.26</b>	<b>40 021.87</b>	<b>en baisse de 4 541.39</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>41 399.04</b>	<b>38 904.73</b>	<b>en baisse de 2 494.31</b>
<b>Encaisse 31-12</b>	<b>29 575.77</b>	<b>30 692.91</b>	
<b>Variation sur un an</b>	<b>+ 3 164.22</b>	<b>+ 1 117.14</b>	

**Le budget révisé des recettes de cotisation et dons a pu être très légèrement dépassé.  
Les dépenses 2017 effectives ont pu être limitées de façon significative en deçà du  
budget révisé (pour près de 3 100 €)**

*Remarques concernant ces chiffres globaux :*

*Les comptes détaillés avec un historique sur 4 ans (référence CSEL17R) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)*

*Les comptes détaillés comparés aux éléments budgétaires (référence CSEL17BirR) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)*

# Réalisations 2017

Analyse hors effets des sommes afférentes aux études d'Etienne et au transfert de matériels pour l'université de Lomé, qui ont gonflé artificiellement les totalisations en 2015 et 2016, alors qu'elles ont eu un solde nul.

## RECETTES

2015	2016	2017	Variation significative sur 2016
35 804 (*)	42 088 (*)	40 021	- 2 067 €

En fait, cette baisse de 2 067 € masque un niveau de « recette normales » bien plus satisfaisant qu'en 2016.

En effet les recettes de 2016 comportaient un ensemble de contributions exceptionnelles (au total pour 5 080 €) émanant des membres de l'association Ananie et Saphire pour renforcer la trésorerie disponible, et cela dans un environnement nécessitant un niveau de dépenses plus fort.

En définitive les recettes de 2017, bien que perçues en très grande partie en fin d'année, se sont avérées en phase avec la prévision budgétaire.

(\*) Pour mémoire, en 2015 et 2016 les chiffres avec les éléments exclus de l'analyse s'élevaient respectivement à 41 664 € et 44 563 €.

# Réalisations 2017

Analyse hors effets des sommes afférentes aux études d'Etienne et au transfert de matériels pour l'université de Lomé, qui ont gonflé artificiellement les totalisations de 2015 et 2016, alors qu'elles ont eu un solde nul.

## DEPENSES

2015	2016	2017	Variation significative sur un an
41 096 (*)	38 924 (*)	38 904	- 20 €

En données corrigées, les dépenses apparaissent comme parfaitement stables.

Dans le détail des postes de dépenses il n'y a eu également que peu de variations :

. Postes en augmentation :

. + 180 € et + 100 € pour, respectivement, le fonctionnement de la maison du CAJED et pour le foyer APPEL

. + 160 € pour le déplacement à Lomé (financé par un don des voyageurs)

. + 550 € pour les envois de colis à Lomé (autres que pour l'université)

. Poste en diminution :

. - 980 € pour le Centre d'écoute et de Sensibilisation de TOKOIN-KODOME du fait de la fin des dépenses d'installation (- 980 €)

(\*) Pour mémoire, en 2015 et 2016 ces chiffres avec les éléments exclus de l'analyse s'élevaient respectivement à 47 846 € et 41 399 €.

# Réalisations 2017

Analyse hors effets des sommes afférentes aux études d'Etienne et au transfert de matériels pour l'université de Lomé, qui ont gonflé artificiellement les totalisations de 2015 et 2016, alors qu'elles ont eu un solde nul.

## Dépenses par rapport aux budgets 2017

Initial	Révisé	Réalisations
42 500 (*)	41 500 (*)	38 904

Les dépenses effectives ont pu être maintenues en deçà de la prévision budgétaire révisée, compte tenu en particulier des rationalisations de dépenses que le CAJED a pu commencer à mettre en place en 2017, et aux petites réserves que cette association avait pu se constituer grâce à des financements tiers en 2014, 2015 et 2016 (association KIWANIS de Nantes).

Les dépenses des postes suivants ont pu être inférieures à la prévision :

- . Fonctionnement du foyer CAJED et du Centre d'écoute (respectivement -2 080 € et -300 €)
- . Envoi de colis à Lomé, malgré une augmentation du prix unitaire demandé par ASF (-200 €)
- . Frais administratifs et cotisations diverses (-140 €)

A l'inverse le déplacement à Lomé s'est avéré être en dépassement de 200 €

(\*) Pour mémoire, en 2017 ces chiffres budgétaires avec les éléments exclus de l'analyse s'élevaient respectivement à 47 500 € et 42 000 €.

# Budgets 2018 révisé & 2019 initial

*Les montants sont en euros*

	<i>Réalisations</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Budget initial</i>
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
RECETTES	40 021.87	41 000.00	41 000.00	42 000.00
DEPENSES	38 904.73	41 500.00	41 000.00	42 000.00
Variation ENCAISSE	+ 1 117.14	- 500.00	0.00	0.00
Encaisse 31-12	30 692.91	non repris	30 692.91	30 692.91

Pour les budgets 2018 révisé et 2019 initial, le CSEL présente des projections à l'équilibre entre recettes et dépenses.

Pour les recettes, cette espérance reste naturellement en dépendance forte du niveau des cotisations qui seront effectivement perçues (base : progression de 1 000 € par an).

Pour les dépenses, l'essentiel des variations annuelles s'applique aux financements du CAJED, lequel est à nouveau financé à hauteur de 100 % par le CSEL depuis 2017.

*Remarques concernant le détail de ces chiffres globaux :*

*Le budget 2018 révisé, comparé au budget initial et aux réalisations 2016 et 2017 (référence CSEL18Bir) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

*Le budget 2019 initial, comparé aux budgets 2018 et aux réalisations 2017 (référence CSEL19Bi) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

# Budgets 2018 révisé & 2019 initial

*Les montants sont en euros*

	<i>Réalisations</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Budget initial</i>
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
RECETTES	40 021.87	41 000.00	41 000.00	42 000.00
DEPENSES	38 904.73	41 500.00	41 000.00	42 000.00
Variation ENCAISSE	+ 1 117.14	- 500.00	0.00	0.00
Encaisse 31-12	30 692.9	30 192.91	30 692.91	30 692.91

**L'hypothèse budgétaire 2018 du budget révisé :**

- . est sans changement par rapport au budget initial pour les recettes à 41 000 €**
- . est revue en très légère baisse à 41 000 € pour les dépenses au vu des réalisations 2017 et des informations recueillies sur place à Lomé, au début du mois de février 2018.**

# Budget 2018 révisé

On retiendra dans le détail du budget 2018 révisé, consacré aux dépenses :

- . 19 000 € pour les besoins de financement du fonctionnement du CAJED (en hausse de 2 280 €). Cet accroissement du niveau des besoins risque fortement de s'avérer impossible à tenir pour le CSEL, compte tenu des ressources actuelles.  
Ceci résulte de la fin des concours de 2 000 € par an (sur 3 ans) émanant de l'association KIWANIS de Nantes
- . 17 700 € pour le financement du fonctionnement de l'APPEL (au même niveau qu'en 2017).
- . 4 500 € au total pour l'ensemble, très stable, des autres dépenses, avec :
  - . Enfance des rues pour 500 €
  - . Déplacements à Lomé pour 1 900 €
  - . Envoi de colis à Lomé pour 900 €
  - . Divers (timbres, impressions, cotisations ...) pour 1 000 €.



# Budgets 2018 révisé & 2019 initial

*Les montants sont en euros*

	<i>Réalisations</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Budget initial</i>
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
RECETTES	40 021.87	41 000.00	41 000.00	42 000.00
DEPENSES	38 904.73	41 500.00	41 000.00	42 000.00
Variation ENCAISSE	+ 1 117.14	- 500.00	0.00	0.00
Encaisse 31-12	30 692.91	non repris	30 692.91	30 692.91

L'hypothèse budgétaire 2019 initiale table sur une augmentation similaire des recettes et des dépenses :

. + 1 000 € pour les recettes à 42 000 €

. + 1 000 € pour les dépenses à 42 000 €

# Budget 2019 initial

**Dans le détail, les postes de dépenses seront largement maintenus à hauteur des montants inscrits au budget révisé pour 2018, hormis pour le chapitre des besoins de financement des activités du CAJED qui progresseraient de 1 000 € ... alors que la capacité du CSEL à pouvoir suivre ce niveau de dépenses n'est pas avéré.**

**La poursuite, voire le développement souhaité des efforts relatifs aux dépenses d'apprentissage des jeunes à Lomé, sera en très large dépendance des actuelles recherches de subventionnement par le CSEL (à ce stade il n'y a pas d'inscription au budget initial 2019 : ni en recettes, ni en dépenses).**

**En 2019, 20 000 € seraient consacrés au fonctionnement du Foyer CAJED (100 % de son coût total) et 17 700 € à celui du foyer APPEL (entre 30 % et 40 % de son coût global).**

**L'ensemble des autres dépenses, dont celles affectées à l'enfance des rues pour 500 €, représenteraient un total inchangé de 3 800 €.**

**La trésorerie prévue en fin de période (environ 30 700 €) couvre les dépenses d'un peu moins de 10 mois de fonctionnement des deux foyers. Elle s'avère cependant très insuffisante au milieu de chaque année compte tenu de la concentration des recettes de cotisation du CSEL sur le 4ème trimestre.**

# Un résumé en chiffres des 5 dernières années

Analyse hors effets des sommes afférentes aux études d'Etienne et à l'envoi de matériels à l'université de Lomé

	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE
<b>2013</b>	<b>35 700 €</b>	<b>40 700 €</b>	<b>- 5 000 €</b>
<b>Pas de subvention exceptionnelle</b> <b>Augmentation du nombre des enfants au CAJED et solde du financement pour la bibliothèque APPEL</b>			
<b>2014</b>	<b>37 300 €</b>	<b>35 700 €</b>	<b>+ 1 600 €</b>
<b>Un don exceptionnel reçu affecté au projet « apprentis »</b> <b>Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL</b>			
<b>2015</b>	<b>35 800 €</b>	<b>41 000 €</b>	<b>- 5 200 €</b>
<b>Pas de recettes exceptionnelles, mais très légère hausse des cotisations 'ordinaires'</b> <b>Pour le CAJED, lancement des actions « enfance des rues » et « constitution progressive d'un pécule par apprenti en vue des futures 'libérations' » (avec rappel sur 2 014)</b>			
<b>2016</b>	<b>42 100 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 3 200 €</b>
<b>Des cotisations exceptionnelles de certains donateurs réguliers pour renforcer la trésorerie</b> <b>Plus de financement pour la création du Centre d'écoute et de sensibilisation du CAJED</b>			
<b>2017</b>	<b>40 000 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 1 100 €</b>
<b>Pas de cotisations exceptionnelles et des cotisations courantes en phase avec le budget</b> <b>Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL</b>			